

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025



Chères citoyennes, chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2025 ainsi que du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*. Le rapport financier consolidé fait état d'un excédent de fonctionnement net de 849 309 \$, soit un excédent de 866 068 \$ pour la Ville et un léger déficit de 16 759 \$ attribuable aux partenariats. La version intégrale du rapport financier consolidé est disponible sur notre site Internet : <https://www.mcmasterville.ca/la-ville/rapports-municipaux/>.

Magalie Taillon, mairesse

RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier consolidé de la Ville de McMasterville pour l'exercice financier 2025 a été déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026. Conformément aux principes comptables généralement reconnus, les états financiers de la Ville intègrent également, de façon proportionnelle, ceux des partenariats (régies intermunicipales) auxquels elle participe. Afin de faciliter la compréhension, les informations présentées ci-dessous portent uniquement sur les données relatives à la Ville de McMasterville.

Les revenus de fonctionnement inscrits aux états financiers totalisent 12 361 640 \$. En tenant compte des charges et des éléments de conciliation à des fins fiscales, tels que l'amortissement, le remboursement de la dette à long terme et les différentes affectations, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 866 068 \$.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT | 12 361 640 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES | 866 068 \$

Les principaux facteurs expliquant ces résultats financiers favorables sont les suivants :

- Des revenus de droits de mutation excédant d'environ 300 000 \$ les prévisions budgétaires, en raison d'un volume élevé de transactions;
- Des revenus de permis supérieurs à ceux anticipés, découlant d'un nombre plus élevé de permis délivrés et de valeurs moyennes de travaux plus importantes qu'en 2024;
- Des compensations pour les matières recyclables et des redevances pour les matières résiduelles plus élevées que prévu;
- Des revenus d'intérêts bancaires et de subventions au-dessus des prévisions;
- Des frais d'intérêts sur la dette à long terme moindres, résultant du report à l'année 2026 du financement permanent d'un important projet d'investissement;
- Des économies dans plusieurs services municipaux, attribuables notamment à des postes temporairement vacants et à une gestion rigoureuse des ressources financières.

L'excédent pourra être affecté aux différents projets de la Ville, conformément à une résolution du conseil municipal qui sera adoptée au cours des prochains mois.

En 2025, la Ville a poursuivi ses engagements envers le développement de son milieu et l'amélioration de ses infrastructures en réalisant **des investissements totalisant près de 3,3M \$**, dont seulement 1M \$ est financé par un emprunt à long terme.

Ces investissements ont notamment permis la réfection complète des rues Scott et André, incluant l'installation d'un nouveau système d'éclairage et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle, ainsi que la mise en place d'une piste à rouleaux (*pumptrack*) au parc Gilles Plante. Ils ont également contribué à l'amélioration de certains bâtiments municipaux afin de les rendre plus sécuritaires, conformes et mieux adaptés à l'accueil de nouveaux locataires, mais aussi à optimiser les infrastructures dans les parcs municipaux.

Par ailleurs, la Ville a posé des gestes concrets en matière d'innovation et de développement durable, notamment par l'acquisition d'un véhicule de service électrique pour les Services techniques et des espaces publics, ainsi que le remplacement du panneau numérique extérieur situé près de l'hôtel de ville. Tout au long de l'année, la Ville a aussi participé au développement d'un logiciel de gestion contractuelle sans papier, adapté à la réalité du secteur municipal.

Enfin, sur le plan environnemental, la Ville a poursuivi ses initiatives en faveur d'une consommation responsable de l'eau potable, en cohérence avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, tout en maintenant ses efforts de verdissement dans les parcs et autres espaces publics.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a procédé à l'audit des états financiers consolidés comprenant :

- l'état de la situation financière;
- l'état des résultats;
- l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette);
- et l'état des flux de trésorerie, au 31 décembre 2025.

Elle confirme, à l'exception de la réserve concernant l'application du chapitre SP3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.